

Ychoux

LANDES

Bulletin municipal
2014

Sommaire

Mot du Maire	1
Informations utiles	3 ^e de couverture
Associations ychouxoises	3 ^e de couverture

La vie communale

Une équipe au service de tous les Ychouxoïs ..	2
Situation financière	4
Travaux réalisés	4
Programme travaux	7
Intercommunalité	8
Permanence des élus	8
Repas des personnes âgées	8
Centre communal d'action social	9
Centre intercommunal d'action sociale	9
Médiathèque	10
Spectacles humoristiques	11
Conseil Municipal des Enfants	12
Service enfance	12
Recensement de la population	14
Élections : modification des bureaux de vote ...	15
SIVOM	15
Réduire ses déchets en compostant	16
Horaires d'ouverture de la déchetterie	16
Distribution des sacs à ordures ménagères	16
Brigade de gendarmerie de Parentis-en-Born ...	16

La vie associative

Budo-club ychouxoïs, Section Aikido	17
Budo-club ychouxoïs, Section Tai Chi Chuan ...	17
Ychoux Expression Corporelle	18
Amicale des sapeurs-pompiers	18
Cercle de Yoga du Born	19
Les As d'Ychoux	19
L'amicale des retraités d'Ychoux	20
F.N.A.C.A.	21
F.N.A.T.H.	21
Ychoux Olympique Rugby	22
Football-club	22
Cyclo-club	24
La Boule des Pins	25
APPMNY	25
Association Communale de Pêche et de Pisciculture d'Ychoux	26
Secours catholique	26
Sport Loisir Ychouxoïs	27
Association Les pourpiers	27
Tennis-Club	28

**Vous pouvez retrouver toutes ces informations
actualisées sur le site de la commune :**
www.mairie-ychoux.com

Comité rédactionnel
Mairie d'Ychoux
Maquette et infographiste
Compo Méca – 64990 Mouguerre





Ychouxois, Ychouxoises,

Le 23 mars 2014, vous nous avez accordé votre confiance afin de poursuivre avec mesure et raison l'œuvre entreprise depuis plusieurs années. Soyez-en remerciés.

Plus que jamais et au-delà de divergences d'opinions que je vous demande, à nouveau de toujours respecter, il va falloir rester lucide et réaliste, pour faire face aux problèmes qui ne cessent de se dresser sur notre chemin.

Plus qu'étaler nos différences et compter sur autrui pour satisfaire des besoins personnels, il va nous falloir faire preuve d'esprit d'équipe, d'entreprise et de coopération, pour relever, ensemble, les défis qui nous sont imposés.

Persuadé que ce n'est pas en disant « oui » à toutes les demandes qui lui seront formulées que la Municipalité pourra, avec des dotations d'État en baisse, des charges sans cesse en hausse, tenir ses engagements, je ne puis que vous assurer, qu'avec tous mes collègues, je veillerai à ne pas cautionner des dérives budgétaires qui seraient contraires à la défense de l'intérêt général.

Les travaux que nous venons d'effectuer, la qualité des services périscolaires gratuits dont peuvent bénéficier tous les élèves, les projets que nous réaliserons, témoignent de notre volonté de continuer d'œuvrer pour vous, sur cette voie.

Puissent en cette période de vœux, toutes ces bonnes résolutions être tenues, est le souhait que je formule, en vous présentant mes vœux les meilleurs pour 2015.

Le Maire,
Marc DUCOM.



La Vie Communale

Une équipe au service de tous les Ychouxoïs

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, mise en place du **nouveau Conseil Municipal** pour le mandat 2014-2020 :



1	Jean-Claude JOUCLA	8	Jean-Louis CHARRIER	15	Aurélie DESCOURS
2	Françoise DUBOIS	9	Anne-Marie BOUTEILLER	16	Christelle VILARD
3	Marc DUCOM	10	Sylvie BLANC	17	Olivier CHRAPKIEWICZ
4	Vincent CASTAGNÈDE	11	Sabine BUBIEN-VIU	18	Éric BRÈTHES
5	Muriel VIGREUX	12	Nicolas CABANNES	19	Michel VALEN
6	Céline SEGAUT	13	Noël PLAGARO		
7	Yann HUITRIC	14	Michèle RABILLER		

• Présentation du maire et des adjoints

Le Maire a décidé avec l'accord du Conseil Municipal de se faire accompagner dans ses missions par quatre adjoints chargés de domaines bien particuliers, avec la création de 14 commissions municipales.



Marc DUCOM

Maire d'Ychoux

1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes des Grands Lacs

Président des Communes Forestières des Landes

Représentant de l'Association des Maires de France au Conseil supérieur de la Forêt



Vincent CASTAGNÈDE – 1^{er} adjoint

Bâtiments et infrastructures – Services Techniques –
Urbanisme – Environnement et Forêt – Voirie – Impôts

Françoise DUBOIS – 2^e adjoint

Affaires scolaires et périscolaires – Conseil Municipal
des Enfants

Muriel VIGREUX – 3^e adjoint

Action sociale – Affaires Culturelles

Jean-Claude JOUCLA – 4^e adjoint

Vie associative – Communication

Les 14 commissions municipales

Appel d'offres – Le Maire + 6 membres

Finances et Économie – Le Maire + 18 membres

Bâtiments et infrastructures – 6 membres

Services techniques – 6 membres

Urbanisme – 6 membres

Environnement et forêt – 6 membres

Voirie – 6 membres

Impôts – 16 membres

Affaires scolaires et périscolaires – 6 membres

Conseil Municipal des Enfants – 6 membres

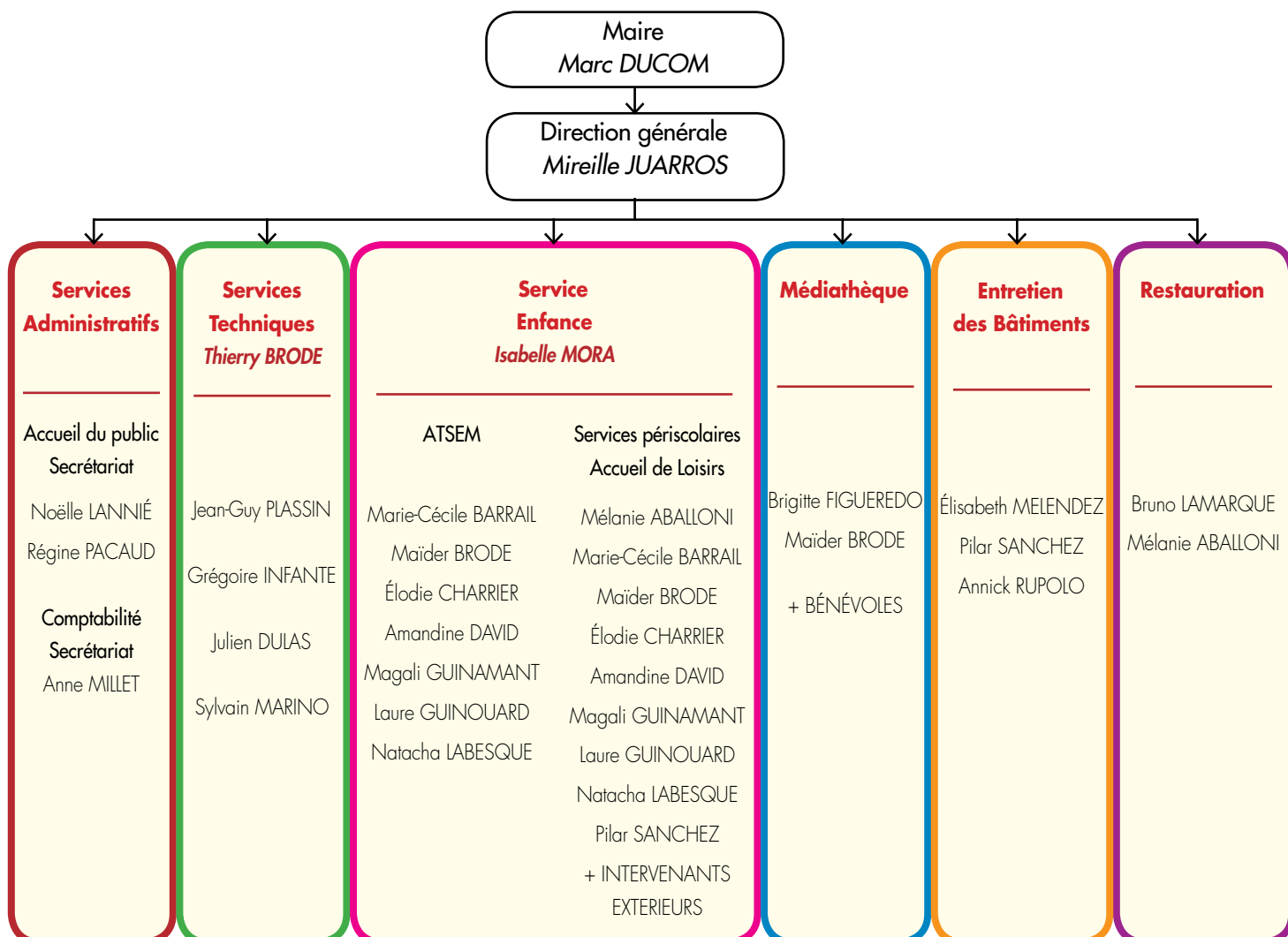
Action sociale – 7 membres

Affaires culturelles – 6 membres

Vie associative – 6 membres

Communication – 6 membres

ORGANIGRAMME DES SERVICES



La Vie Communale

Situation financière

• Comptes administratifs 2013 (Hors restes à réaliser)

Le budget principal fait ressortir un résultat global cumulé de 1 107 090 €.

Le budget de la forêt fait ressortir un résultat global cumulé de 541 919 €.

Le budget lotissement « Lou Pignada » : du fait de la vente de tous les lots, ce budget est clos.

• Budgets primitifs 2014

Le budget principal s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ➔ Section de fonctionnement : 2 033 871 €
- ➔ Section d'investissement : 1 311 906 €.



Le budget annexe de la forêt s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ➔ Section de fonctionnement : 723 719 €
- ➔ Section d'investissement : 33 014 €.

• Taux d'imposition 2014

Aucune augmentation des taux n'ayant été votée par les élus communaux, ceux-ci restent inchangés.

Soit :

- 12,28 pour la taxe d'habitation,
- 14,75 pour le foncier bâti,
- 28,34 pour le foncier non bâti.

Travaux réalisés

• Bâtiments

Comme chacun de vous a pu le constater, de conséquents travaux ont été réalisés sur nos bâtiments publics.

Restauration de l'église

Comme promis, les vitraux et les façades Nord-Est et Sud ont été restaurés.

Dès que les possibilités financières le permettront, nous terminerons la rénovation extérieure par la réhabilitation du clocher et du porche d'entrée.

Façade Nord



Façade Sud



Façade Nord

Rénovation de la salle des fêtes

Différée en raison de la diminution des recettes provenant des ventes de bois, nous avons réussi à dégager les crédits nécessaires aux travaux de ravalement des façades extérieures.

Façade Sud





• Voirie

D'importantes réparations ont été effectuées sur l'ensemble des voies communales qui, à la suite des intempéries, ont subi des dégradations.

Comme prévu, les rues Victor-Lourties et de la Scierie ont été rénovées.

Le Conseil Général a commencé la réfection du CD43.



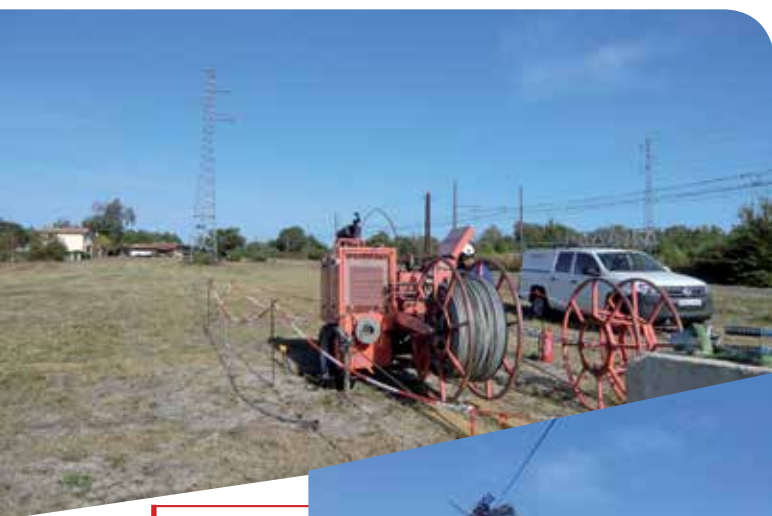
Rue des Acacias

Travaux de rénovation de l'éclairage public

- ➔ Rue des Acacias
- ➔ Rue Victor-Lourties
- ➔ Rue de la Scierie

Enfouissement de la ligne électrique haute tension souterraine à 63 000 volts reliant Ychoux et Parentis-en-Born

La construction de cette ligne souterraine permet de sécuriser l'alimentation électrique du secteur, notamment en cas de tempêtes similaires à celles de 1999 ou de 2009 et de supprimer 18 kilomètres de lignes électriques aériennes et 80 pylônes.



Suppression de la ligne aérienne



Travaux d'adduction d'eau potable

Le refus arbitraire d'un responsable SNCF de passer un tuyau sous un pont qui surplombe la voie ferrée n'a pas permis d'exécuter le programme prévu, à savoir le renforcement du réseau sis à l'embranchement de la route de Perric en continuité des travaux achevés route Simon-Dumartin.

À la place, nous avons, pour un montant sensiblement équivalent, procédé :

- ➔ le long de la rue des Fontaines, au renforcement du réseau pour la défense incendie du secteur,
- ➔ au remplacement d'une partie des canalisations de la rue Brémontier afin d'anticiper une opération de voirie du Conseil Général des Landes.

• Rénovation de systèmes d'arrosage

- ➔ Place de la Mairie
- ➔ Espaces verts situés à proximité du skate-park
- ➔ Terrain de football

• Acquisition de matériel

- ➔ Abri bus

Parking école élémentaire



- ➔ Un débroussaillieur et un souffleur à feuilles,
- ➔ Un tracteur destiné à toutes les pelouses.

À noter le vol du camion-benne dans le hangar communal. Son remplacement est imminent.



La Vie Communale

• Forêt communale

Grâce à l'obtention maximale d'aides, notre patrimoine dévasté par la tempête KLAUS se reconstruit. La vente de coupes de bois a permis, cette année, de dégager une recette de 244 450,50 €.

• Travaux d'entretien de fossés

En étroite concertation avec l'association de D.F.C.I., de nombreux fossés d'assainissement ont été nettoyés et plusieurs ponts ont été rénovés.

• Aménagement paysager

- ➔ Aménagement du talus situé entre le CD43 et la rue Emmanuel-Delbousquet,
- ➔ Aménagement des abords de la Mairie et du rond-point sis à l'entrée Ouest d'Ychoux.

• Projet photovoltaïque

Le relais de production arrive !!

Comme annoncé sur le dernier bulletin d'information, « EDF Énergies Nouvelles » porteur du projet initial a vendu à un nouvel opérateur « Photosol » les trois permis de construire qu'il avait obtenus sur Ychoux.

Le projet va se développer sur une surface d'environ 87 hectares pour une mise en service totale courant 2015. Un bail emphytéotique d'une durée de 25 ans, prorogeable expressément pour une durée de dix ans à deux reprises, a été signé.

Dans ses grandes lignes, il prévoit :

- ➔ durant le contrat, un loyer de 1300 € l'hectare, sur lequel 12 % de frais de garderie ONF seront prélevés,
- ➔ à la fin du bail, le démantèlement des installations aux frais du bailleur et le reboisement des parcelles concernées.

• Bureau d'accueil de la poste : restons vigilants !

Étant donné que le taux de fréquentation du guichet continue de baisser, de nouveaux aménagements pourraient nous être imposés dans deux ou trois ans.



Abords Mairie Côté Sud



Rond-point Entrée Ouest





• Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M)

Instruction des autorisations du droit du sol :

permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager : encore un désengagement de l'État qui se traduira par des charges non compensées !

La loi ALUR du 24 mars 2014 met fin à la gratuité de la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des autorisations du droit du sol à compter du 1^{er} janvier 2015.

Cette décision a amené les communes à se concerter pour envisager **la mise en place d'un service mutualisé à l'échelle intercommunale.**

Ce service prendra dans un premier temps appui sur le service urbanisme de la ville de Biscarrosse, seul service instructeur complet et déjà constitué à ce jour.

Ce ne seront donc plus les agents de la DDTM basés au centre administratif de Parentis-en-Born qui instruiront les dossiers, mais l'équipe, étoffée, de la ville de Biscarrosse.

Les dossiers devront toujours être déposés et enregistrés en Mairie, recevoir la signature du Maire pour être instruits et validés.

Coût estimé de la participation de la commune : 16 000 €.

Programme travaux 2015

• Bâtiments

Courant 2015 nous réaliserons :

➔ avec un peu de retard, la mise aux normes d'accessibilité du Foyer des Retraités,

➔ l'agrandissement du Centre de Santé : un chirurgien-dentiste prothésiste et un ostéopathe viendront compléter le pôle santé. Le permis de construire vient d'être validé par la D.D.T.M.

➔ la construction, à proximité de l'école élémentaire, d'un bâtiment dédié aux temps périscolaires, extrascolaires et scolaires.

• Voirie

Pont dit de l'abattoir

Situé sur le ruisseau des Forges au bout de la rue des écoles, l'ouvrage présente un dégarnissement du béton du pilier droit d'appui qui se rajoute à la disparition prononcée du massif dudit pilier.

De plus, la ligne de pieux en bois en très mauvais état, n'exerce plus la retenue de sédiments venant en berge de l'appui.

D'importants travaux de consolidation devraient, avec des aides, être effectués.

CD 348 : route des Grands-Champs au niveau de la route de Perric

Afin d'essayer de faire ralentir les véhicules qui entrent dans l'agglomération, le Conseil Municipal a sollicité l'appui des services techniques du Conseil Général et de la Communauté de Communes des Grands Lacs, pour étudier un dispositif que nous espérons approprié.

CD 348 et Piste 17

Pour casser la perspective de ligne droite en venant du Muret, un aménagement du carrefour devrait voir le jour.

CD 43

Le Conseil Général des Landes devrait, avant de rénover le CD 348, terminer la réfection de cette route départementale.

Piste cyclable (liaison gare SNCF-Ychoux – Liposthey – Pissos)

Sous la maîtrise d'œuvre de la Communauté de Communes de Pissos, le projet est en attente d'attribution de subventions.

Travaux SYDEC

La rénovation de l'éclairage public et l'enfouissement de l'ensemble des lignes aériennes longeant la rue des Fontaines sont programmés.

Pour des raisons de maîtrise foncière, les travaux relatifs à la rue du Vieux-Bourg ont dû être différés.



La Vie Communale

Intercommunalité

La communauté de communes des Grands Lacs s'investit pour Ychoux.

En 2011, des travaux d'aménagement de l'accès à la gare et du parking avaient été entrepris à la Gare d'Ychoux par la communauté de communes des Grands Lacs avec pour objectif de permettre aux usagers de plus en plus nombreux d'accéder à la gare en toute sécurité.

Cet objectif est plus qu'atteint dans la mesure où cet



équipement structurant unique à l'échelle du territoire des Grands Lacs accueille chaque année toujours plus de voyageurs. Preuve en est du parking dont les 48 places peinent à accueillir tous les véhicules de ces usagers ferroviaires.

Pour agrémenter l'espace de la gare, une sculpture en pin des Landes a été réalisée par l'artiste Julien RIGHI. Représentant un homme couché face à la gare, elle accueille paisiblement les voyageurs en partance ou à leur arrivée à Ychoux.

À l'occasion des Grands Lacs à vélo, dont la 6^e édition s'est déroulée le 14 septembre dernier sur Ychoux, les aménagements de la gare et la sculpture « Le Penseur de Rondins » ont été inaugurés en compagnie de tous les participants à cette traditionnelle journée vélo, avec la présence des représentants de la région Aquitaine et du Département des Landes.

Cette manifestation s'est poursuivie tout au long de l'après-midi au bord de l'étang des Forges, où plus de 400 personnes ont pu participer gratuitement à des animations vélo et nature.

Permanence des élus



Le Maire peut vous recevoir tous les jours du lundi au vendredi en Mairie, **sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.**

Les adjoints au Maire tiennent une permanence le **deuxième samedi de chaque mois de 10 h 30 à 12 heures** en Mairie.

Vous pouvez les rencontrer pour toutes interrogations ou échanges concernant les affaires communales.

Repas des personnes âgées

Les élus du Conseil Municipal et les membres du C.C.A.S. ont décidé de porter, progressivement, à 70 ans l'âge auquel le repas sera offert.

Il aura lieu à la Salle des Fêtes le **mercredi 11 février 2015** midi.

Si vous ne recevez pas d'invitation de la Mairie et que vous avez 66 ans (en 2015) ou plus, n'hésitez pas à vous faire inscrire.

Le 12 février 2014, le chanteur Miguel SEVILLA anima le repas. 220 personnes passèrent un moment très convivial.





Centre communal d'action sociale

Le C.C.A.S. est en charge de l'action sociale pour la commune.

Ses activités ont pour but d'informer, d'orienter et d'aider les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles en difficulté.

- **Instruction des dossiers** (A.P.A., logement social, prestations personnes handicapées).
- **Liaison avec les institutions publiques** (assistante sociale, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Maison Landaise des Personnes Handicapées, Mission locale).
- **Aide alimentaire** : la banque alimentaire distribue deux fois par mois des denrées aux personnes en difficulté. Les bénéficiaires doivent au préalable rencontrer l'assistante sociale qui présente ensuite la demande d'aide au Maire, Président du C.C.A.S.
- **Aide aux personnes en difficulté de 65 ans et plus** : un secours financier peut être apporté par le C.C.A.S. (aide au chauffage, participation au paiement de la redevance des ordures ménagères) selon des critères de revenus. La demande, adressée à Monsieur le Maire, doit être accompagnée du dernier avis d'imposition de tous les membres du foyer.

● **Téléalarme** : ce service permet de prévenir les secours (pompiers) à l'aide d'une télécommande en cas de chute, malaise, etc. au domicile.

Tarif location : 30 € par trimestre.

● **Portage du repas** : ce service s'adresse à toute personne dans l'incapacité de préparer ses repas. Toute demande doit être formulée par écrit à l'attention de Monsieur le Maire et sera étudiée par la commission compétente.

Tarif : 7,00 € le repas. Les tickets sont en vente à la mairie. Le portage s'effectue le midi du lundi au vendredi (sauf jour férié).

● **Aide à domicile** : les prestations sont assurées par une structure intercommunale : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.). Si la prestation peut être prise en charge par l'A.P.A., le dossier de la première demande sera instruit par le C.C.A.S. puis transmis au C.I.A.S.

● **Colis de Noël** : le C.C.A.S. offre un cadeau de Noël à ses anciens qui résident en maison de retraite ainsi qu'aux personnes en difficulté.



Centre intercommunal d'action sociale

Le CIAS des Grands Lacs va se substituer au CIAS du Born le 1^{er} janvier 2015.

Ce service d'aide à domicile interviendra sur les communes de Biscarrosse, Gastes, Luë, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Sanguinet et Ychoux et sera géré par la Communauté de Communes des Grands Lacs.

Si la structure gestionnaire change, les prestations, les bénéficiaires et le personnel restent les mêmes.

L'aide à la personne permet de se maintenir dans son milieu de vie habituel, de préserver son autonomie et d'éviter la rupture des liens sociaux.

Le CIAS assure des prestations d'aide-ménagère, d'auxiliaire de vie, de garde de jour et de nuit. Il intervient auprès des personnes âgées valides ou dépendantes, auprès des personnes en situation de handicap ou malades. Une aide financière peut être obtenue auprès du Conseil Général pour les personnes dépendantes de plus de 60 ans ; elle dépend de l'état de santé et des ressources de la personne. C'est l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.).

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de la « prestation de compensation du handicap » pour financer une aide humaine dans leur quotidien.

Certaines caisses de retraite aident au financement d'une aide-ménagère.

En sortie d'hospitalisation, une aide à domicile peut être demandée auprès de sa mutuelle ou du service social de l'hôpital.

Les dossiers d'aide financière sont constitués avec le service ou le CCAS de la commune pour l'A.P.A.

CIAS DES GRANDS LACS :

Espace Brémontier (en face du Weldom)

Parentis-en-Born

Horaires d'ouverture : 9 h-12 heures/14 heures
-16 h 30 du lundi au vendredi

Tél. : 05 58 82 18 24

Email : ciasduborn@orange-business.fr

La Vie Communale

Médiathèque

Depuis décembre 2013, nous proposons un nouvel aménagement des locaux. Des espaces définis pour adultes et pour enfants sont dédiés aux romans, aux BD, aux magazines, aux documentaires, au cinéma et à la musique.



À l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale, nous avons présenté différentes expositions :



➔ En mars, en partenariat avec l'association de collectionneurs, « Le Fantassin Landais », Monsieur Soulagnet nous a loué de nombreux objets, armes, uniformes, accessoires d'époque, proposés sur mannequins et sous vitrine. En parallèle, les archives départementales des Landes nous ont prêté une exposition « Des affiches et des hommes » retraçant l'histoire de cette période douloureuse.

Nathalie Baudry est venue nous parler de son métier de biographe. Elle nous a présenté son livre « Parenthèse » qui retrace un épisode de la vie de Joseph Gracy, jeune professeur appelé comme tant d'autres pour combattre et défendre son pays lors de la Première Guerre Mondiale.



Toute sa correspondance avec sa famille est retranscrite dans l'ouvrage. Ce fut un moment d'émotion aussi bien avec les adultes qu'en accueil avec les enfants de CM2.

➔ En septembre, nous avons exposé une collection de timbres et de cartes postales prêtée par Monsieur Daroux en collaboration avec le club philatélique parentissois.

➔ Au travers de photos, envoyées à sa famille, nous avons reconstitué l'histoire de Maurice Faisandier, combattant à cette époque. Ces photos nous ont été transmises par un membre de sa famille.



Le 14 juin 2014, « journée Portes ouvertes à la médiathèque » :

- exposition d'instruments de musique,
- animations musicales,
- lecture de contes,
- jeux,
- ateliers « ré-crèason » (création de petits instruments de musique),
- découverte des différents espaces.

Toutes les personnes présentes ont pu découvrir le pôle musique qui compte plus de 1 500 CD (classique, jazz, rap, reggae, musique francophone, musique du monde, musique fonctionnelle, etc. et bien sûr musique pour petites oreilles). Ce fonds est à la disposition des abonnés de la médiathèque. Le prêt est de deux CD par personne pour une période de trois semaines.



Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés pour que cette journée soit une réussite en acceptant de prêter et de jouer de leurs instruments de musique, d'animer les ateliers, d'encadrer les activités avec les enfants.

Le personnel de la médiathèque intervient dans *le temps d'accueil périscolaire*. Nous abordons le livre avec les enfants de façon ludique, par des jeux, des ateliers créatifs (coloriage, découpage, peinture, origami), la lecture de contes.

Nous espérons susciter l'éveil, l'envie, le plaisir pour que les enfants accompagnés de leurs parents découvrent les ouvrages que nous mettons à leur disposition.

L'exposition « Ychoux d'hier à aujourd'hui » proposée en 2009 par la médiathèque d'Ychoux et la Mairie, avait connu un réel succès. Les nombreux visiteurs furent surpris, étonnés, de découvrir un autre visage de leur village, émus pour certains de retrouver un peu de leur passé. Afin de transmettre un témoignage aux générations actuelles et à venir, nous avons réuni tous ces écrits, ces témoignages et ces images dans un livre « Mémoires d'Ychoux ».



Cette édition limitée se fera sur réservation en remplissant le coupon-réponse du fascicule joint au bulletin municipal.

Nous vous rappelons la gratuité pour les moins de 18 ans et la création d'une carte famille.

Rappel des jours d'ouverture :

Mercredi : 9 h 30 - 12 heures et 15 heures - 18 h 30

Vendredi et Samedi : 9 h 30 - 12 heures

L'équipe de la médiathèque vous souhaite une très bonne année 2015.

Spectacles humoristiques

Pour la septième année consécutive, FX PRODUCTION a choisi à deux reprises la Commune d'Ychoux pour y jouer des pièces à succès :



Le 5 avril 2014, les comédiens Hervé LACROIX et Alexandre TESSIER ont interprété l'énorme succès écrit par Pierre PALMADE et intitulé « **Ma sœur est un chic type** » : Claude Charmières, sommelier dans un cabaret de travestis, mène à Paris une existence paisible et sans histoire. Mais un beau matin, il voit débarquer chez lui, son jeune frère qu'il n'a pas revu depuis 20 ans. Surpris au

saut du lit en tenue très... féminine par ce jeune frère, ce dernier le prend pour la petite amie de son frère.

Mis à la porte par cette belle-sœur, qui est en fait son frère, il n'a d'autre subterfuge que d'inventer une histoire d'héritage, pour s'incruster dans l'appartement de ce grand frère inconnu. **Quiproquos, incompréhensions et règlements de**

comptes se sont alors succédés devant un public venu en grand nombre. Félicitations aux comédiens pour la qualité de leur interprétation.

Le 18 octobre dernier, Messieurs LACROIX et TESSIER sont remontés sur scène pour jouer la comédie délirante de John BOOMAN « **Gigi The Star** » : Un comédien au chômage qui est ruiné, expulsé et plaqué dans la même journée ; un acteur de porno qui se met en tête de passer une audition pour le rôle principal féminin d'une comédie musicale ; un metteur en scène au bout du rouleau, qui est harcelé par son producteur.

Alors que rien ne va dans leur existence, ensemble, enfin presque, ils vont bouleverser leur vie... **Les comédiens ont alors entraîné les spectateurs dans une avalanche de mensonges et trahisons. Les fous rires étaient bien au rendez-vous !**



La Vie Communale



conseil municipal
des enfants de la
ville d'Ychoux

Le CME permet aux jeunes de donner leurs idées, d'étudier et de réaliser certains projets susceptibles d'améliorer la vie de tous.

Les enfants apprennent le « vivre ensemble » et se construisent un comportement citoyen.

Une nouvelle équipe sera élue bientôt pour un mandat de deux ans.

Bureau de vote



Service enfance

Le service enfance, géré par la commune, comprend tous les temps d'accueil de loisirs périscolaires soit : l'accueil matin/soir, la restauration, les temps d'activités périscolaires et l'accueil de loisirs de l'été.

Afin de structurer et d'améliorer ce service, notamment depuis la rentrée 2013 avec des activités périscolaires induites par la réforme des rythmes scolaires, une res-

ponsable coordinatrice a dû être recrutée en la personne d'Isabelle Mora.

Ces nouvelles activités périscolaires **non obligatoires, appelées TAP (Temps d'Activités Périscolaires), souhaitées gratuites et de qualité par la commune et adressées à tous les enfants scolarisés, représentent un coût non négligeable** loin d'être compensé par l'État.

Chacun de vous doit savoir que :

- ➔ pour l'année 2013/2014, 177 enfants sur 239 scolarisés, soit 74 %, ont bénéficié de ces TAP,
- ➔ le coût par enfant a été de **175 €**, auquel il faut déduire une aide de 50 € par enfant scolarisé de l'État,
- ➔ pour l'année en cours 2014/2015, ce coût va avoisiner les **250 € par enfant**, du fait de l'indispensable **recrutement d'une responsable de service, de l'emploi de 12 animateurs communaux et 2 enseignants**, nécessaires à l'encadrement des enfants et au temps de préparation des activités. 50 € devraient nous être encore versés par l'État pour chaque enfant scolarisé,
- ➔ les difficultés à occuper les classes utilisées par les enseignants ont contraint la commune à programmer la **construction d'un bâtiment**. Il pourra accueillir, dès la prochaine rentrée, la plupart des activités TAP en priorité, mais aussi des activités scolaires et ce, dans de bonnes conditions. Son coût prévisionnel hors subvention est de 234 000 €.

Notons qu'une enquête de satisfaction sur les différents temps d'accueil a été menée en mai 2014.

77 questionnaires sur 241 distribués nous ont été retournés.

4 points sont à retenir :

- ➔ amélioration de l'**information** et de la **communication**
- ➔ satisfaction de l'inscription à l'accueil de loisirs de l'été **à la journée** et non plus à la semaine
- ➔ le besoin d'avoir **un temps de garderie le mercredi à midi** pour permettre aux parents qui travaillent de récupérer leur enfant
- ➔ souhait de modifier, **en gardant à l'esprit l'intérêt des enfants**, le rythme actuel des TAP et ce d'autant plus, que la ½ heure du lundi et du mardi ne permet pas à la majorité des intervenants d'organiser de réelles activités.



En pratique :

- L'inscription aux services périscolaires est **annuelle et obligatoire**.
- Un dossier unique d'inscription (téléchargeable sur le site internet de la mairie) est à compléter courant juin pour la rentrée suivante.
- Responsable du service enfance : Isabelle MORA.
Tél. : 05 58 82 36 01 – du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.
Tél. : 06 77 38 41 66 – du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

• Accueil périscolaire

Laure, Natacha et Maïder accueillent vos enfants le matin, dès 7 h 15 et jusqu'à 8 h 50. Magali, Natacha, Élodie et Marie-Cécile sont présentes en fin de journée, de 16 h 30 à 18 h 45.

Différents espaces sont à la disposition des enfants pour qu'ils se retrouvent selon leurs humeurs et envies en cohérence avec leur rythme de vie. Ces temps d'accueil sont des moments d'écoute et d'échange avec un réel plaisir de partage.

De nombreuses activités ont ponctué l'année 2013/2014 (participation au Téléthon, « Range ta chambre », décorations diverses par saison, fabrications de petits cadeaux pour les fêtes, ...).



Artistes en herbe

• TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place dans les écoles d'Ychoux en septembre 2013. Après une première année d'existence, le fonctionnement est modifié. Désormais, les enfants appartiennent à un groupe de couleur, toujours encadrés par le personnel communal. Ils apprécient et se repèrent plus facilement. Plusieurs thèmes sont abordés et sont vus par tous les enfants à chaque période.



La Médiathèque à l'école élémentaire

En élémentaire : jeux sportifs, jardinage, découverte du système solaire, danse country, environnement et comportement citoyen, alimentation, médiathèque, espace détente consacré aux jeux de société.

En maternelle : jeux sportifs, découverte du monde, musique, arts plastiques, les poissons, le corps humain, les étoiles, histoires et contes.

Merci aux bénévoles des associations ychouxoises qui sont intervenus et/ou qui interviennent dans le cadre des TAP en transmettant leur passion (football club, APPMNY, YAC, Ychoux Olympique Rugby, tennis club, handball club, amicale des Sapeurs-Pompiers).

• La restauration

Les menus sont établis par la commission cantine de la commune et validés par une diététicienne. Ils sont affichés en début de mois dans chaque école et consultables en Mairie ou sur le site internet à l'adresse suivante : www.mairie-ychoux.com (service enfance).

Les agents municipaux présents pendant la pause méridienne ont eu l'occasion de suivre, à Ychoux, une formation qui s'intitulait : « Le repas à l'école : un temps d'éducation et de plaisir ». L'objectif était de guider le personnel dans son rôle auprès des enfants et de faire de ce service un vrai lieu de vie et d'éducation.

Fabrication de maracas à l'école maternelle



La Vie Communale



Landes Aventures
à Mimizan

• Accueil de loisirs juillet 2014

4 animatrices (Isabelle, Laure, Amandine et Natacha) ont accueilli vos enfants durant le mois de juillet. 5 animateurs stagiaires (Amandine, Mégane, Barbara, Karine et Dorian) ont participé activement à l'encadrement et ont validé avec succès leur stage pratique BAFA. Les activités ont été réalisées en fonction de 4 thèmes choisis :

- Nature et découverte
- Festi'héros
- Animaux d'ici et d'ailleurs
- « En scène »

Des sorties ont été organisées : accrobranche à Mimizan, spectacle à Bis-carrosse, zoo de La Teste sans oublier les baignades au lac de Parentis-en-Born et des balades à vélo.

D'autres animations ont été proposées sur place : cuisine, activités manuelles diverses ...

Rendez-vous en juillet 2015 pour de nouvelles aventures !

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !



Singe acrobate au zoo
de La Teste

Recensement de la population

Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015 à Ychoux.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, **en ligne** ou **sur papier**. **Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.**

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Présentation des 4 agents recenseurs qui ont été recrutés pour la période du recensement :



De gauche à droite : Alison CHOPIS, Bernadette TARRADE, Marie-Flore MERCURI, Amandine MERCURI



Élections: modification des bureaux de vote

Afin de rééquilibrer au mieux le nombre d'électeurs dans les bureaux de vote de notre commune, nous avons procédé à un **redécoupage géographique**.

Les voies concernées par ces modifications sont les suivantes :

- Route de Lavigne,
- Chemin de Harriou,
- Chemin de Janoy,
- Chemin des Houils,
- Route de Liposthey,
- Chemin de la Milhouse,
- Rue Émile-Crouzet,

- Route des Grands-Champs à compter du numéro 1000,
- Route de Perric,
- Chemin de la Goye,
- Chemin des Portinets,
- Impasse du Château,
- Impasse de Hertz,
- Chemin de Malet.



Tout électeur habitant l'une des voies citées ci-dessus se verra transféré du bureau n°2 situé Rue des Écoles au bureau n°1 situé à la Mairie et recevra une nouvelle carte électorale courant mars 2015.

SIVOM

Déclaration pour les nouveaux arrivants Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les nouveaux arrivants sur le territoire doivent se faire connaître en mairie avant la fin de l'année 2014 afin de se faire recenser pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Cette redevance correspond à la participation financière des usagers pour l'élimination de leurs déchets.

La redevance est un système déclaratif. En cas de modification du nombre de personnes résidant dans un foyer, ou bien en cas d'emménagement, déménagement, les usagers doivent contacter le service redevance ordures ménagères de leur mairie.

Afin de faciliter les gestes du tri, n'hésitez pas à consulter le site internet du SIVOM des cantons du pays de Born (www.sivom-du-born.fr) pour connaître les consignes de tri, le point tri le plus proche de chez vous ou encore les horaires d'ouverture des déchetteries.

Contacts :

Cécile CAPO ou Sophie SAINT-MARTIN

05 58 78 50 93

Cecile.capo@sivom-du-born.fr

La collecte des ordures ménagères s'effectue
du 1^{er} septembre au 30 juin le mardi soir
et du 1^{er} juillet au 31 août le mardi et le vendredi soir.

POINT TRI

Emplacement des containers :

- rue Francis-Planté (parking P. L.)
- rue de la Pompe
- rue des Écoles (Château d'eau)
- rue des Arbousiers
- déchetterie
- Salle des Fêtes



La Vie Communale

Compostage

Réduire ses déchets en compostant, c'est tout naturel !

Les déchets compostables représentent près de 30% de notre poubelle. Composter ses déchets de cuisine et de jardin est un acte simple qui permet de produire un engrais 100 % naturel tout en réduisant sensiblement le volume de déchets que l'on jette au quotidien.

Quels déchets ?

Épluchures, gazon, coquilles d'œufs, trognons de pommes, sachets de thé, fruits abîmés, marc de café, fleurs fanées, fanes de légumes...

Halte aux idées reçues !

Avec un minimum d'attention, le compostage est à la portée de tous. Brasser, aérer et surveiller l'humidité sont les

trois gestes simples qui permettent d'obtenir un compost de qualité, sans aucune nuisance, aussi bien en bac qu'en tas !

Comment se procurer gratuitement un composteur ?

Comme chaque année, le SIVOM met un composteur à disposition des 1 000 premiers volontaires.

Si vous souhaitez réserver le vôtre, il suffit de contacter le SIVOM au 05.58.78.50.93 (muni du numéro de votre redevance ordures ménagères). Une fois le composteur réservé, des permanences de distribution sont organisées sur le site des services techniques du SIVOM à Pontenx-les-Forges.



Horaires déchetterie

Téléphone : 05 58 09 50 76

Lundi	9 h 00/12 h 00
Mercredi	13 h 30/18 h 00
Vendredi	13 h 30/18 h 00
Samedi	9 h 00/12 h 00 et 13 h 30/18 h 00

➔ À noter que la Commune met à disposition le week-end une benne pour ramasser les déchets végétaux triés.
Coût location de la benne : 35,00 €

Sacs ménagers

L'annonce des jours de distribution sera publiée par affichage dans les commerces locaux, sur le journal Sud-Ouest, sur le panneau électronique d'informations ainsi que sur le site internet de la commune.

Muni de votre redevance d'ordures ménagères de l'année 2015, les sacs devront **IMPÉRATIVEMENT** être pris au **DÉPÔT COMMUNAL** situé rue du Vieux-Bourg, où des permanences seront assurées.

À noter que les sacs peuvent être retirés par un membre de la famille, un voisin, un ami.

Brigade de gendarmerie de Parentis-en-Born



32, avenue du Lycée
40160 PARENTIS-EN-BORN

Horaires d'ouverture au public :

- Jeudi matin 8 h 00 à 12 h 00
- Samedi matin 8 h 00 à 12 h 00

En dehors de ces jours et horaires, vous devrez vous adresser à la brigade de gendarmerie de Biscarrosse :
100, avenue Guillaumet – 40600 BISCARROSSE
Tél. : 05 58 82 53 70



NOUVEAUTÉ : PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

Ce service vous permet d'effectuer une **déclaration pour des faits d'atteinte aux biens** (vols, dégradations, escroqueries, etc.) dont vous êtes victime et **pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur**. Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité de gendarmerie ou service de police choisi.

Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir. Veuillez préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.

La Vie associative

• Budo-club Ychousois

Section Aïkido

L'aïkido est une discipline martiale qui contribue à une bonne condition physique (coordination, équilibre...). On peut pratiquer à mains nues ou avec des armes en bois, les « anciens » et les « nouveaux » s'enrichissant réciproquement, chacun s'exerçant à son rythme, le tout dans un véritable esprit de convivialité. La compétition en aïkido n'existe pas.



Le club souhaite la bienvenue aux nouveaux pratiquants, enfants et adultes, venus nous rejoindre cette saison !

Pour toute information, visitez le site internet du club : budoclub-ychoussois.clubeo.com

Section Taï-Chi-Chuan

Depuis 17 ans, nous nous retrouvons au budo-club pour pratiquer cette discipline de la forme Yang.

Il s'agit d'un art martial chinois très ancien utilisé pour ses effets bénéfiques sur le corps, en abandonnant l'aspect martial.

Le taï-chi est l'art du mouvement qui s'accomplit avec régularité, calme et continuité dans la concentration et la détente. Il apporte et développe dans tout l'organisme une sensation de bien-être, de joie et les bienfaits d'une totale relaxation. Il utilise l'esprit, assouplit les muscles, améliore la souplesse ainsi que l'équilibre et la coordination, accélère les réflexes, améliore la circulation par la respiration et remplit le corps de vitalité.

Le taï-chi convient à tous les âges.

Laissez-vous tenter !

Venez nous voir au budo-club d'Ychoux !

Le jeudi de 18 heures à 20 heures.

Le vendredi pour les débutants de 18 heures à 19 h 30.

Le samedi de 10 h 30 à 12 heures.

Pour les membres de l'amicale des retraités, la section propose une initiation au Qi-Gong (travail sur l'énergie, la coordination et la respiration) le mercredi de 10 h 30 à 11 h 45.

Visitez le site internet du club, section taï-chi : <http://budoclub-ychoussois.clubeo.com>

Au nom du budo-club, bonne et heureuse année sportive 2015.



La Vie associative

• Ychoux expression corporelle

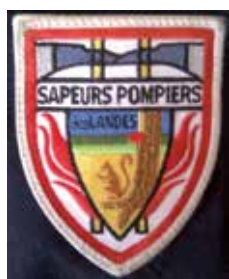
Ychoux Expression Corporelle (YEC) souhaite la bienvenue à toutes, les anciennes et les nouvelles, en espérant qu'elles trouveront la discipline qui leur convient, dans une ambiance associative et conviviale.

Bienvenue également aux « Petits et Petites ». À la demande de nombreux parents nous avons ajouté un cours « **éveil et danse enfants** » pour les 4 à 8 ans. Pour le moment le nombre d'adhésions ainsi que la dynamique des enfants nous encouragent à continuer...



Cette année le YEC a fêté ses 25 ans, (1/4 de siècle) : un anniversaire que nous avons commémoré dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes très fières que notre Association perdure, qu'à chaque nouvelle rentrée sportive, les adhérentes et adhérents soient au rendez-vous et c'est toujours avec plaisir que nous retrouvons nos intervenantes : FLORENCE, VÉVÉ et KATIA. Elles aussi sont fidèles au rendez-vous et nous les remercions chaleureusement.



• Amicale des sapeurs-pompiers

Bonjour à tous,

Le Chef du Centre ainsi que tous les Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre d'Incendie et Secours d'YCHOUX vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

Comme vous pouvez le constater, la population d'YCHOUX ne cesse d'augmenter et implicitement les habitations, loisirs et activités diverses.

Cela vaut aussi pour les besoins en secours !



Rappel des horaires des différents cours :

Le lundi (KATIA)

Éveil et Danse Enfants

Zumba (Adultes - Ados)

• Salle Polyvalente

de 17 h 30 à 18 h 30

de 18 h 30 à 20 h 30

1 ou 2 cours au choix

Le mercredi (FLORENCE)

Body Sculpt – Fitness (Adultes - Ados)

Step (Adultes - Ados)

• Salle des Fêtes

de 18 h 00 à 19 h 00

de 19 h 00 à 20 h 00

Le jeudi (VÉVÉ)

Stretching (Adultes - Ados)

• Salle des Fêtes

de 18 h 00 à 20 h 00

1 ou 2 cours au choix

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire, 2 cours gratuits vous sont proposés ainsi que des facilités de paiement.

Pour nous rejoindre :

Bernadette : 06 85 06 68 91

Michèle : 06 45 60 40 90

Muriel : 06 70 40 70 35

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter notre site : <http://www.yec.vpweb.fr>

La Présidente et le Bureau du YEC vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2015.

En effet, l'année 2014 a demandé aux pompiers d'YCHOUX, beaucoup d'efforts, de disponibilité pour assurer les interventions. **Cette année, c'est plus de 180 interventions qui ont été assurées par le CIS YCHOUX soit en moyenne une intervention tous les deux jours !**

La sécurité, la protection des personnes et des biens est notre motivation première mais c'est aussi l'affaire de tous !

Le Centre d'Incendie et Secours cherche encore du monde et recrute toute personne, femme, homme, à partir de 18 ans. Prenez contact avec le chef de centre ou tout autre S.P.V. d'YCHOUX et, avec une formation spécifique, devenez, vous aussi, S.P.V. à YCHOUX et regagnez nos rangs pour porter secours.

Le Chef de Centre,
Adjudan-Chef Dominique NOAILLES.

• Cercle de Yoga du Born

Les membres du Bureau du **Cercle de Yoga du Born** vous adressent pour cette nouvelle année 2015 leurs vœux les plus doux.



**Mieux connaître et écouter son corps
Réapprendre à respirer
Se détendre**

Qu'est-ce que le Hatha-Yoga ou Yoga de l'énergie ?

Cette discipline millénaire permet de reconnecter son esprit à son corps à travers des postures pratiquées en position debout, assise ou couchée. Stress et hyperactivité nous font oublier que la respiration est un pilier essentiel du bien-être. La pratique régulière du Yoga nous redonne l'habitude de respirer par le ventre, de rééquilibrer les énergies qui circulent dans notre corps. Les étirements et équilibres constituent la majeure partie des exercices et la séance se termine par un temps de relaxation.

Qui peut pratiquer le Yoga ?

Le yoga est une pratique accessible à tous, réservée aux adultes.

Les différentes postures de yoga proposées permettent à chacun d'évoluer selon son état de santé et ses capacités,

sans condition physique particulière. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du yoga est cependant demandé lors de l'inscription.

Qui enseigne le Yoga à Ychoux ?

Irène CANGEMI, formée 4 ans à l'École du Yoga de l'Énergie de Bordeaux et 6 ans à l'Académie du Yoga de l'Énergie Paris-Île-de-France, est notre professeur de Yoga depuis une vingtaine d'années. Elle participe régulièrement à des stages de perfectionnement à la pratique et à l'enseignement du Yoga. Notre association est affiliée à l'Union Nationale du Yoga.

Où et quand les cours de Yoga ont-ils lieu ?

Nous vous invitons à nous retrouver chaque lundi, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle du Budo d'Ychoux (à côté de la Salle Polyvalente), selon le calendrier scolaire, soit de septembre à juin.

Les personnes intéressées par cette pratique peuvent bénéficier de 3 séances de découverte avant d'adhérer.

Les séances respectant une progressivité, il est fortement conseillé de s'inscrire dès le début de la saison et de venir régulièrement.

Le Yoga étant devenu une discipline très tendance, le nombre d'adhérents de notre association est en constante augmentation depuis quelques années.

• Les As d'Ychoux



« Les As d'Ychoux » est une association à but non lucratif dont l'activité principale est le poker. Chaque vendredi nous organisons un tournoi avec points attribués aux différents participants, afin de constituer un classement trimestriel et annuel. Les

meilleurs d'entre nous et les plus assidus sont récompensés par des lots sous forme de tickets casino et autres bons d'achat. Si l'esprit de compétition y est présent, convivialité et bonne humeur y règnent également.

En cette saison 2014-2015, le club confirme son niveau général, en effet l'équipe qui participe au Championnat National par Équipes de Clubs se qualifie pour la seconde année consécutive à la Finale Régionale Aquitaine. L'année dernière le club s'était classé à la 3^e place et avait manqué la Finale Nationale pour treize petits points...

Si d'aventure vous êtes intéressés pour rejoindre notre association, nous vous invitons à vous rendre sur notre

site : <http://www.lesasdychoux.fr/newsite/> ou vous pouvez simplement prendre des renseignements auprès de l'un des membres de notre bureau dont les coordonnées apparaissent ci-dessous.

Le Président du club des As d'Ychoux,
Stéphane ALIBERT.

Président : Stéphane ALIBERT : 06 03 85 49 07

Trésorier : Jean-Bernard VERMEULEN : 06 08 51 26 17



La Vie associative

• L'amicale des retraités d'Ychoux

Voyage de l'Amicale en la "botte italienne".

Le samedi 13 septembre 2014, une quarantaine d'adhérents de notre association sont partis visiter l'Italie du sud, en car grand tourisme, conduit par notre ami Christophe. Le soir du premier jour, nous avons dormi à Menton (canton des alentours de Nice). Après une nuit réparatrice, nous avons mis le cap sur la frontière de la Riviera pour arriver sur la côte de la Versilia qui nous a menés en Toscane et la ville de Pise où nous avons pu admirer la tour penchée (56 m de haut) et assister à la visite guidée panoramique de la place des miracles et le Baptistère. En début de soirée, nous sommes arrivés à Rome. Notre séjour a continué par la visite guidée de la Rome baroque, découverte pédestre des plus belles places de Rome et, surtout, de la place Saint-Pierre devant la cité du Vatican et la prestigieuse basilique Saint-Pierre. Dans cet édifice religieux, nous avons pu admirer les célèbres sculptures de Michel-Ange. Nous avons également visité le Colisée, l'Arc de Constantin, le Forum romain et vu la colline du Palatin. N'oublions pas la Chapelle Sixtine abritant les musées du Vatican. Le lendemain nous sommes partis pour la journée à Capri qui ressemble à un décor d'opérette. Nous y sommes parvenus en hydroglisseur. Nous y avons parcouru, en mini-bus, Anacapri et la villa San Michele.



Pompéi

De retour sur la terre ferme et après une nuit de repos, nous avons continué notre périple par une excursion panoramique de la magnifique côte Almafitaine et, l'après-midi, la visite guidée de Pompéi. Ensuite, nous

avons pris la route vers Florence. Nous y avons fait le tour panoramique. Florence, prestigieuse cité d'art, est considérée comme l'une des plus belles villes d'Italie.

**Les anges existent. Mais parfois,
il n'ont pas d'ailes...
Nous les appelons alors « amis ».**

Le Vatican



Puis notre séjour italien s'est terminé avec notre retour et nos regrets vers la France et une étape à Saint-Jean-Cap-Ferrat aux environs de Nice.

Tel fut notre beau voyage réalisé dans une ambiance ô combien sympathique qui a été le terreau du bonheur et de la joie qui se reflétaient sur tous les visages.

Peut-être à l'an prochain pour d'autres aventures.

Pierre TARIS.

Liste & CALENDRIER de nos ACTIVITÉS :

Visitez le site Internet : mairie-ychoux.com, rubriques « pratique », puis « agenda », « informations pratiques » pour le détail de nos activités et « festivités » pour le reste

Pour les 2 repas, les 3 goûters, les sorties culturelles et touristiques, les voyages de 7 jours, les adhérents reçoivent une invitation personnelle.

Les lotos et les thés dansants sont annoncés par voie d'affichage public & publicité dans « les médias ».

Toutes et tous, sans condition d'âge ni de situation professionnelle, venez nous rejoindre.

Pour vous renseigner, vous inscrire, venez nous rendre visite. Notre foyer vous est ouvert de 14 à 16 heures, le mercredi et le vendredi (demandez Rose ou le Président). En leur absence, il y aura toujours quelqu'un pour vous recevoir ou tél. : 05 58 82 31 96 (mêmes jours et heures).

Un accueil chaleureux vous y attend.

Nous vous souhaitons une bonne année 2015

**Que celle-ci vous apporte chaque jour,
à vous, comme à ceux qui vous sont chers,
bonheur et santé**

Le Président : René DUBURCQ.



• F.N.A.C.A.

En 2014, le Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de PARENTIS-YCHOUX-GASTES, bien que vieillissant, a poursuivi ses activités. Outre sa représentation aux différentes cérémonies officielles, il a organisé les rencontres suivantes :

- Le 15 mai voyage en Périgord noir qui comportait le matin la visite de la bastide de DOMME en petit train et après le déjeuner, une balade en gabarre sur la Dordogne.



- Le 15 juin, journée de l'amitié à PARENTIS en compagnie des autres associations du monde combattant.
- Le 19 octobre, assemblée générale du Comité à PARENTIS au cours de laquelle le conseil d'administration a été renouvelé.

• F.N.A.T.H.

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
1052, rue de la Ferme-Carboué • 40000 Mont-de-Marsan
Tél. : 05.58.75.17.05

Section locale de Ychoux/Liposthey

Quelle que soit votre situation :

Accident du Travail, Maladie Professionnelle, Accident de la vie.

La F.N.A.T.H. vous Accueille, vous Conseille, vous Défend, vous Soutient.

Adhérer à la F.N.A.T.H. :

C'est trouver un accueil chaleureux au moment où vous rencontrez des difficultés et connaissez du découragement.

C'est vous assurer les meilleures conditions pour faire respecter vos droits.

C'est rejoindre une association forte de plus de 200 000 adhérents.

• Par ailleurs, le Comité départemental des Landes a tenu, cette année, son congrès annuel à BISCARROSSE.

Un nouvel adhérent est venu grossir les effectifs d'Ychoux : il s'agit de Monsieur Bernard FOURNET. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Cette année, le Comité a été endeuillé par la disparition de deux de nos très anciens adhérents : Messieurs Daniel HERARD et Robert LECOCHÉ.

INFORMATION IMPORTANTE :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte du combattant (et la retraite qui s'ensuit) peut être délivrée aux anciens militaires ayant effectué 120 jours de présence en Algérie « à cheval sur le 2 juillet 1962 » et non plus « avant ». Certains peuvent être concernés ; n'hésitez pas à nous contacter.

Responsable local : Christian LARTIGAU 05 58 82 39 74

Membres du conseil d'administration :

Alain AUGEREAU : 05 58 82 37 90

Louis BONNAFOUS

Christian DERRIEUX : 05 58 82 35 75

Jean PIERROT : 05 58 82 36 38 (uniquement aux heures des repas)

Les membres de la FNACA présentent aux Ychouxoises et Ychouxoises leurs meilleurs vœux pour 2015.

Nos services sont à votre disposition dans bien des domaines :

- Information sur vos droits,
- Accompagnement dans vos démarches administratives,
- Constitution et suivi de votre dossier,
- Représentation et assistance devant les juridictions compétentes.

La section d'Ychoux/Liposthey est à votre écoute, si vous vous sentez concerné par un tel problème.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un Joyeux Noël et une excellente année 2015.

Le Président : Victor LOURTIES.

Personnes à contacter :

Évelyne LAPASSOUSE : 06 73 31 16 72

Victor LOURTIES : 06 82 85 79 67

La Vie associative

YCHOUX OLYMPIQUE XV



• Ychoux Olympique Rugby

Encore un bon cru pour cette saison 2013/2014, qui restera dans les annales du club de rugby d'YCHOUX.

- Un titre de Champion du Comité de Rugby de Côte d'Argent en 1^{re} Série, et une remontée en groupe I, en Promotion d'Honneur, dans une poule unique de dix pour la saison 2014/2015.



- Une place en Finale du Comité pour notre Équipe Réserve.
- Un magnifique parcours en Championnat de France jusqu'en 1/4 de finale, où nous nous sommes inclinés devant le Champion.

Que de joies et de bons souvenirs gravés dans nos têtes durant ce printemps 2014.

Que de déplacements lointains, accompagnés par nos supporters et notre Municipalité, venus partager notre bonheur et notre énergie à défendre les couleurs de notre club et celles de notre village. Nous les en remercions chaleureusement !

Saluons le travail remarquable des entraîneurs, le sérieux et l'enthousiasme de nos joueurs, qui nous ont menés vers ces bons résultats.

Et bien sûr, merci aux bénévoles et aux dirigeants qui ne comptent ni leur temps, ni leurs efforts.

La page est tournée maintenant. Nous sommes montés d'un niveau dans la hiérarchie du Championnat, et les choses sont plus compliquées pour nos joueurs et entraîneurs. Mais nous leur faisons confiance. Le groupe reste le même, moins quelques retraités, mais renforcé par la montée de quelques juniors. Un retour au club, deux mutations et quelques nouvelles vocations viennent également consolider ce groupe.

Nicolas ZANCANARO, entraîneur de la réserve la saison dernière, est venu rejoindre Christophe LOUBIOU aux destinées de l'équipe première, en remplacement de Laurent MUNOZ, nouveau papa, qui a souhaité prendre un peu de recul. Nous le félicitons pour son rôle de papa, et le remercions, ainsi que Christophe, pour les résultats obtenus la saison dernière.

Quant à l'équipe réserve, elle sera managée par Marc ROUMEGOUS et Christophe CAPON, deux des retraités cités plus haut. Merci à eux de continuer à s'investir dans le club.

Nous saluons aussi le retour à l'arbitrage de Valérie FERRAND/PELISSIER, venue gonfler notre effectif d'arbitres : Benjamin GORSKY et Mohamed ANOUAR.

Grâce à eux, nous sommes le meilleur fournisseur d'arbitres au Comité, au niveau territorial. C'est une grande satisfaction, car nous avons connu la pénurie, et les sanctions financières et sportives infligées aux clubs qui ne remplissent pas les conditions de la charte de l'arbitrage. Nous les en remercions et leur souhaitons une grande et longue carrière.

Nos Juniors évoluent maintenant sous une nouvelle étiquette, le BGL (Born Grands Lacs) qui est le résultat de l'entente de trois clubs : BISCARROSSE, PARENTIS et YCHOUX.

Ils ont effectué une saison moins glorieuse que leurs aînés, avec un effectif restreint, dû à des blessures de longue durée. Ils ont quand même réussi à accéder aux 1/4 de finale du championnat Sud-Ouest, où ils se sont inclinés devant BAYONNE.

Nos Cadets, qui évoluent aussi sous l'étiquette BGL (mais eux, se sont autoproclamés Beaux Gosses Landais), ont été remarquables dans leurs résultats, avec un effectif un peu plus confortable :

- Champions du Comité de Côte d'Argent.
- Quart de finalistes du Championnat Sud-Ouest.

Merci aux managers José MUNOZ et Philippe RAFFATIN de les accompagner tout au long de la saison.

Quant à notre École de Rugby, dirigée par Christian BAILLEUX et Claudine ARNOUX, sous l'étiquette EPY (Entente PARENTIS/YCHOUX) elle est toujours aussi performante. Tout ce petit monde a fini la saison, au centre aquatique d'Aqualand, dans la plus grande joie et le bonheur pour tous.

Pour terminer, nous remercions Monsieur le Maire Marc DUCOM, Vincent CASTAGNEDE, et tout le Conseil Municipal, ainsi que l'Amicale de Supporters emmenée par Jean-Pierre BRUN et Béñat DASTUGUE, pour leur soutien permanent et sans faille.



Joueurs du Castres Olympique présentant le bouclier de Brennus

Nous souhaitons également une bonne retraite, et couvrons de remerciements Monsieur Guy MARMIN, qui lui aussi, après 25 ans de bons et loyaux services au secrétariat du Club, souhaite prendre du recul.

Nous ne saurions tourner cette page, sans avoir une énorme pensée pour notre ami « Gonza », qui nous a quittés trop tôt des suites d'une longue maladie. Nous ne retiendrons de lui que sa gentillesse, son dévouement, sa disponibilité et sa bonne humeur. *« S'il était de petite taille, il était un Grand dirigeant ».*

Enfin, nous adressons à toute la population Ychouoise nos meilleurs vœux pour 2015, et lui souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Victor LOURTIES.

• Football : École de football Ychoux/Parentis

Une équipe de jeunes licenciés ychouais, toujours fidèles à l'entente, ont fini une saison en U11 formidablement, avec plusieurs tournois finalistes de leur catégorie.

Cette équipe est repartie pour une nouvelle saison avec un niveau supérieur (U13) et est toujours constituée d'un effectif principalement issu d'Ychoux.

Elle est sponsorisée par l'autoentreprise de Monsieur Dalifard, dont les maillots portent le nom de l'autoentreprise, avec, dans le dos, le nom de l'entente Parentis/Ychoux.

Le nombre de licenciés qui évolue dans l'entente reste sensiblement le même, avec une légère diminution, soit environ une quarantaine.

La tendance du football jeune s'accroît sur le football féminin. **Le club a été labellisé pour son entourage et le nombre de filles qui évoluent en football féminin.**

Les entraînements sont le vendredi soir sur Ychoux en alternance avec le rugby.

Un transport est toujours assuré avec un minibus d'enfants de l'entente, non plus le mardi soir mais le mercredi soir à 17 h 30 au stade.

Le club assure toujours les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) le vendredi au lieu du mardi.

En 2014, par manque de temps, nous n'avons pas pu organiser notre tournoi jeune. Par contre, il est déjà programmé pour l'année 2015.

Le club remercie la municipalité pour les travaux réalisés sur le stade de football.

Tous les dirigeants, joueurs et membres du bureau vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année 2014.

Patrick DALIFARD,
Vice-Président.

Remise de maillots



La Vie associative

• Cyclo-Club

Le cyclo club ychoussois compte plus de trente licenciés dans ses rangs dont quatre féminines et cinq jeunes de moins de vingt ans.



En 2014, notre club a participé à l'animation du village en organisant ou en participant à trois manifestations locales. La première de ces manifestations, une randonnée multi-activités, a eu lieu le 13 avril 2014. Elle a attiré 210 participants (37 vététistes, 114 cyclotouristes et 59 marcheurs). Le circuit pédestre a été très apprécié grâce à l'investissement du guide local Bruno Gourgues. Les trois circuits VTT n'ont pas eu le succès escompté malgré leur intérêt. Quant aux trois circuits cyclotouristes, ils ont convenu aux cyclistes les plus affûtés et aux cyclotouristes occasionnels. Le club organisera sans doute une nouvelle randonnée en 2015 avec de nouveaux circuits, une marche rapide et peut-être une activité pour les plus jeunes. Cette journée a demandé un travail de préparation important et il est dommage que peu d'habitants du village se déplacent pour participer et découvrir des aspects ou des lieux méconnus de leur environnement proche. Le 15 août, nous avons relancé la **traditionnelle course des fêtes**. Une centaine de coureurs ont fait le déplacement pour se disputer la victoire sur un circuit technique et exigeant. Nous tenons à remercier les sponsors, les bénévoles et la municipalité sans qui cette épreuve n'aurait pu avoir lieu. Enfin, le 14 septembre, nous avons, en collaboration avec le comité des fêtes, préparé les repas à l'occasion de la **journée des Grands Lacs à vélo**.

Le reste du temps, nous nous sommes efforcés de travailler notre coup de pédale sur des parcours plats ou montagneux et des distances plus ou moins longues.

Nous avons participé à des **randonnées cyclotouristes en VTT ou sur route** principalement dans les Landes. Nos coureurs ont été présents sur de nombreuses courses Ufolep avec à la clé quatre succès et quelques places d'honneur. Enfin, les couleurs du cyclo-club ychoussois ont été vues sur des **épreuves cyclosportives** telles que le Tour des bastides (33), l'Étape du Tour Pau-Hautacam, la Pierre Jacques en Barétous, la Pax Avant Orbea (200 km et 5000 m de dénivelé), la Pyrénéenne, ...

Pour participer à des courses ou à des cyclosportives, nous nous entraînons le dimanche matin et le mercredi soir durant l'été. Nous avons aussi organisé un **week-end sportif** en moyenne montagne au Pays Basque qui sera reconduit en 2015.

Le cyclo-club ychoussois est ouvert à tous ; **le vélo est un sport exigeant qui réserve de belles surprises à condition d'être un minimum assidu et sérieux dans sa préparation**. Les projets de sorties pour 2015 ne manquent pas, n'hésitez pas à vous joindre à nous d'autant que nous essayons de faire deux groupes de niveau de façon à ne laisser personne au bord de la route. **L'actualité du club est visible sur le blog <http://cyclo-choureur.blogspot.fr/>**

Nous remercions vivement nos sponsors et la municipalité pour leur soutien fidèle.

En tant que président, je remercie tous les membres du club et les bénévoles qui ont su répondre présents et se montrer efficaces lors des différents événements de la saison 2014.

Les membres du cyclo club ychoussois souhaitent une bonne et heureuse année 2015 à tous les Ychoussoises et Ychoussois.

Vincent LOUBÈRE.



Weed-end à Mauléon

• La Boule des Pins

Une bonne Année 2014 !

Chez les jeunes, Jean-Didier ETCHEVERRIA associé à des jeunes de Mimizan sont Champions des Landes Coupe Inter District.

Toujours en Coupe Inter District, Stella BEDOUCH est Vice-Championne du Comité.

Cassandra BEDOUCH a été sélectionnée, une nouvelle fois, en catégorie Cadets.

Elle a représenté les Landes à l'inter Ligue.

Pour la première fois une équipe vétérans s'est qualifiée pour disputer l'Aquitaine à Pau. Nos vétérans sont champions des Landes 2^e série.

En coupe du District, Ychoux obtient la troisième place.

Au Championnat des Clubs Féminins, nos joueuses ont terminé premières de leur poule et vont disputer le 1/8^e de finale. À noter que Lisa WOIRIN, encore cadette, fait partie de cette équipe.

L'équipe masculine est, elle aussi, qualifiée pour les 1/8^e de finale.

En concours officiels, le club a eu de bons résultats et plusieurs coupes ont été gagnées.

Concours organisés :

- Le jeudi 13 mars : Challenge Henri DARNAUD
- Le jeudi 03 avril : Qualification Aquitaine Vétérans
- Le samedi 05 avril : Pré-Élimatoire Aquitaine Doublettes Mixtes
- Le dimanche 1^{er} juin : Qualification Aquitaine Triplettes Mixtes



– Le vendredi 13 juin : Finale Challenge des Lacs

– Le samedi 19 juillet : Challenge Serge GASTALDELLO en doublettes.

Pour les fêtes locales :

– Le vendredi 15 août : Concours en Doublettes Féminines

– Le samedi 16 août : Challenge Jean DUBOS en doublettes Promotion

– Le dimanche 17 août : Concours en Doublettes ouvert à tous.

Entraînements :

– Pour les seniors le mardi et le vendredi de 14 h 30 à 18 heures.

– Pour les jeunes le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30.

Contact : Alain Clavé Tél. : 05 58 82 31 73

Toute personne désireuse de pratiquer la pétanque sera la bienvenue.

LA BOULE DES PINS vous souhaite une bonne et heureuse Année 2015.



• APPMNY

Accorder la priorité à l'intérêt général et durable sur l'intérêt personnel et immédiat, en rappelant les principales valeurs d'un comportement citoyen : la civilité ; le civisme ; la solidarité, sont les bases de notre association, au travers de ses activités.



Depuis sa création, ses membres interviennent auprès du public et des scolaires par :

- Des visites commentées et des exposés du patrimoine naturel d'Ychoux depuis la création des forges, lors de la journée des grands lacs.
- La découverte des secrets des ruisseaux, des milieux aquatiques et du site de l'arboretum, la manipulation du matériel de pêche et de la fabrication de nœuds pendant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).
- L'initiation à la pêche en eau douce : une vingtaine de participants les dimanches matin.
- La journée de fin d'année scolaire réunissant les scolaires de l'école primaire d'Ychoux pour une pêche à la truite et aux écrevisses.
- Et plus discrètement et par délégation de la Communauté des Communes, en gérant les niveaux d'eau de l'étang des forges.

Au nom de toute l'équipe, meilleurs vœux pour 2015.

La Vie associative

• Association Communale de Pêche et de Pisciculture d'Ychoux

Cette année a été une réussite pour nos manifestations. Un grand merci à nos bénévoles sans qui ces journées n'auraient pas eu autant de succès.

Nos deux enduros de pêche à la carpe ont réuni une douzaine d'équipes, en mai et en septembre, dans une ambiance conviviale et quelques jolies carpes sorties.

Festilac a rassemblé une quarantaine d'exposants au videgrenier, une vingtaine de pêcheurs aux concours de pêche à la truite et aux poissons blancs et notre soirée Moules-Frites a été une bonne première.



Nous avons participé aux journées nationales de "Nettoyons la nature", nous avons récolté plus de 350 kilos de déchets aux abords de Coton et du Lac des Forges.

• Secours catholique

Le partage aide et illumine la Vie.

Pensez à trier et déposer au Secours Catholique vos vêtements et chaussures en bon état.

Rendez visite aux bénévoles à la boutique solidaire à Parentis-en-Born, cela permet de préparer des colis alimentaires pour les familles d'Ychoux.

Pensez aussi à faire des carrés de laine 15 x 15 cm afin de confectionner des couvertures (point mousse) pour les malades.



Nous avons fait 12 lâchers de truites soit 972 kilos. Le nombre d'adhérents reste inchangé.

Nous avons fait assermenter deux gardes supplémentaires. Au vue des conditions climatiques, nous avons fermé la pêche à Coton cet automne, et au vue du manque de respect du poisson et de la nature, nous repassons cet étang en réserve, où la pêche est interdite pour 2015.

En 2015, le prix de la carte reste le même, nous rappelons qu'elle est obligatoire pour la pêche sur tous les plans d'eau d'Ychoux, ainsi que le permis départemental.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les membres du bureau :

Président : Guy ETCHEVERRIA

Vice-Président : Jérémy PERROU

Trésorier : Guy SAVIGNON

Trésorier-adjoint : Francis CATORA

Secrétaire : Laurence BENETEAU

Secrétaire-adjoint : Daniel POZNANSKY

Relations Mairie : Claude CAMMAS

Un grand merci au foyer des retraités d'Ychoux toujours très efficace pour les colis alimentaires dont nous avons besoin toute l'année.

Merci à tous.

Tous nos meilleurs vœux pour 2015.



• Sport Loisir Ychoussois



Vous cherchez à faire du sport à YCHOUX :

Le **Sport Loisir Ychoussois** vous propose de faire du badminton au sein d'une association loisir et dispose de deux créneaux au niveau de la salle polyvalente :

les mardis soir de 20 heures à 23 heures,

les jeudis soir de 20 h 30 à 23 heures.



Le SLY existe depuis septembre 2010 et pour la première saison se concentre intégralement sur le badminton.

Pas de compétition, vous venez quand vous avez du temps libre et notre objectif est de passer un bon moment ensemble tout en faisant du sport.

Vous voulez essayer ? Nous vous donnons rendez-vous un soir à un de nos créneaux à la salle polyvalente. Venez



avec votre tenue de sport et nous serons heureux de jouer avec vous !

Le SLY souhaite une bonne et heureuse année 2015 à tous les Ychoussoises/ Ychoussois.

Le président du SLY.

Personnes à contacter :

Président : Nicolas BALLAUD 06 50 33 63 59

Secrétaire : Yolande FARNAULT 06 25 79 53 76

Trésorière : Mélanie JUMEL 05 58 82 30 36

• Association les Pourpiers

Les années passent et nous sommes toujours motivées et motivés malgré la morosité ambiante. La réussite de l'exposition artisanale communale de 2013, du Téléthon et les retours (invitation à d'autres expositions) nous incitent à développer nos ateliers.

Si vous voulez donner cours à votre créativité, venez-nous rejoindre à la salle de réunion de

la salle polyvalente, pour des après-midi ludiques et futiles (calendrier ci-après).

L'échange des savoir-faire sera le maître mot de l'année 2014/2015 :

- couture, peinture, création de bijoux, art floral, art déco, jardinage et autres thèmes seront abordés.

Nous nous préparons d'ores et déjà pour les marchés de Noël et surtout pour la cinquième fête du Printemps.

Cette année, pour la quatrième édition, nous avons eu le plaisir d'accueillir dix-neuf artisans et pépiniéristes, et de proposer du land-art pour les enfants, un quizz fruits/feuilles très suivi, un concours de photos et surtout un concours de chaises fleuries qui a rencontré un franc succès puisqu'il y a eu 138 votes du public, ce qui est encourageant pour une première. Nous avons proposé également deux séances d'atelier floral qui ont donné le jour à de très belles compositions (adultes et enfants).

Ce succès nous conduit à renouveler ces animations pour 2015, et nous espérons que notre candidature sera acceptée par le département pour entrer dans l'animation du Printemps des Landes (le dossier se montant après ces lignes).

Le week-end des 2 et 3 mai 2015 avant la fête du Printemps, nous serons à la disposition de toute personne désireuse de participer au concours de chaises fleuries, pour donner des idées et vous aider à réaliser votre œuvre éphémère ou durable (la plupart des chaises présentées cette année ont trôné dans les jardins tout cet été).

Dans l'attente de vous accueillir toujours plus nombreuses et nombreux, et de vous convertir aux joies de la créativité, nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Florence LESPES : 06 81 08 22 77 (heures déjeuner svp).

Ateliers multi-thèmes salle polyvalente de 14 h 30 à 17 h 30 :
les 25/10/14, 22/11/14, 29/11/14, 14/02/15,
07/03/15, 13/04/15, 20/04/15.



La Vie associative

• Tennis Club

QUOI DE NEUF DURANT LA SAISON 2013/2014 ?

Durant les mois de novembre et décembre 2013, le Club a participé aux **Temps d'Activités Périscolaires** à l'école primaire. Les bénévoles du Club ont fait découvrir aux élèves de CP le tennis les vendredis après-midi pendant 1 heure.

La Soirée « **Poule au pot** » organisée en février a rencontré un grand succès.

Le **Tournoi de printemps** : après deux années d'interruption, la compétition s'est déroulée du 28 mai au 14 juin et a tenu toutes ses promesses. Pas moins de 123 joueurs y ont participé, inscrits dans les catégories seniors messieurs et dames et plus de 35 ans messieurs et dames.

Durant trois semaines, près de 160 matches ont été programmés sur nos 2 courts. Grâce à un temps clément, toutes les rencontres ont pu se dérouler dans les meilleures conditions.

Pour cette occasion, Arlette Borgès, juge arbitre a repris du service pour assister les membres du bureau.

La remise des prix a eu lieu en présence d'Héliane Hebraud, Présidente de la Ligue CBBL, de Marie-Annick Cathalot, responsable du secteur 1.

Nous remercions pour ces manifestations tous ceux qui par leur dévouement et leur participation ont contribué au succès de ces journées.

Les effectifs de l'école de tennis se renforcent en 2014

Après un recul des effectifs en 2012 (19 enfants) et 2013 (26 enfants), l'École de Tennis compte en 2014 31 licenciés petits et grands de 5 à 16 ans. Pour la saison 2015, les effectifs restent en hausse notamment dans la catégorie 5/6 ans.

Les cours se déroulent les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30 (en cas de pluie les cours sont assurés à la salle polyvalente).

Tennis adultes

De nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2014 dont beaucoup de débutants ou d'anciens joueurs souhaitant reprendre l'entraînement.

Pour répondre à leur demande les cours du samedi matin de 10 h 30 à 12 heures ont été maintenus et comptent une douzaine d'inscrits. Un deuxième cours sera mis en place en janvier 2015.



Nouveauté : Deux équipes homme et femme sont engagées dans la coupe hiver organisée par la Ligue CBBL.

N'hésitez pas à nous rejoindre quel que soit votre niveau.

Entraîneurs

- Pour les enfants : M. RIVO RAJOHARISON.
- Pour les adultes : M^{me} PAULINA JACH.

Manifestations et dates à retenir

- Stage de printemps pour les jeunes de l'École de Tennis et les adultes femmes
- Compétitions (championnat individuel et rencontres par équipes)
- Soirée « **POULE AU POT** » cet hiver (date précisée ultérieurement)
- Forum des associations
- Tournoi de Printemps mai/juin 2015.

Remerciements

- Nous remercions particulièrement la municipalité pour l'aide et le soutien apportés
- Les Services Techniques municipaux pour leur disponibilité
- La FFT, la Ligue CBBL et le Comité Départemental des Landes.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous.

La Présidente.

Contact : tennis.ychoux@wanadoo.fr
06 11 05 34 00

Informations utiles

MAIRIE

Téléphone : 05 58 82 36 01
Fax : 05 58 82 35 46
Mail : mairieychoux@wanadoo.fr
Site Mairie : www.mairie-ychoux.com

Horaires d'ouverture au public :

– Matin : de 8 heures à 12 heures
– Après-midi : de 14 h 30 à 17 h 30
– sauf le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

LA POSTE

Téléphone : 05 58 82 36 39
Départ du courrier :
• du lundi au vendredi à 15 h 15
• le samedi à 11 h 15

SNCF

Informations et réservations au
05 58 82 35 19

URGENCES

Pompiers : 18
SAMU : 15 (ou 112)

Gendarmerie : 17

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

TRANSPORT DES GRANDS LACS

Ambulances-Taxi-Autocar
Fabrice LAPASSOUZE

93, impasse du Chêne
Secrétariat : 05 58 82 32 10
Fax : 05 58 08 35 74

LIGNE 11 XL'R

Service de transport du Conseil
Général desservant les communes de
Ychoux, Parentis-en-Born, Biscarrosse
et Sanguinet.

Lieux de départ ou d'arrivée :
Ychoux : Gare SNCF

Parentis-en-Born : Parc du Segot

Biscarrosse : Bourg Gare routière
Biscarrosse : Bourg Les Breux
Sanguinet : Mairie
Point de vente sur Ychoux :
Billets en vente dans le bus et à la
station Elan : 1, rue Brémontier
Renseignements :
05 58 05 66 00 / 05 58 56 80 80

CENTRE DE SANTÉ

8, rue des Écureuils

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Serge COUSSERAN 05 58 82 39 77
Pierre MARSAUD 05 58 82 35 92

AIDE MÉDICALE D'URGENCE

(nuit, week-end et jour férié) 05 58 44 11 11

CABINET D'INFIRMIÈRES

Françoise DUBOIS
Patricia MARTINEAUD 05 58 82 33 77
Véronique REGNIAU

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Claire et Matthieu VAUDRON 05 58 82 32 01
Émilie LHARIDON

PHARMACIE

10, rue des Écureuils
SION 05 58 82 35 82

ORTHOPHONISTE

Marie-Claude ROUSSE 05 58 78 59 83
3, rue des Ajoncs

DENTISTE

Bruno MORIUSER 05 58 09 57 76
14, rue Emmanuel-Delbosquet

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL GÉNÉRAL

Martine LEGRAND 05 58 82 70 62
(sur rendez-vous uniquement)

Associations ychouxoises

Associations	Président	Adresse	Téléphone
Amicale des Retraités	DUBURCQ René	7, rue des Roses	06 88 65 86 93
Amicale des Sapeurs Pompiers	LAHAYE Christian	14, rue des Pourpiers	06 82 65 14 71
Amicale des Supporters Y.O.	BRUN Jean-Pierre	1, allée Pétronille-Peyrondet	06 08 89 76 46
APPMNY	VIGREUX Jean-Paul	19, rue Félix Arnaudin	06 88 94 04 95
Association des Grands Lacs	LAPASSOUZE Jean-Claude	1, rue Brémontier	05 58 82 35 18
Association Française des Sclérosés en Plaque AFSEP	BOUARD Patrick	1, Impasse des Cabanes	06 03 40 63 80
Ball-Trap Club	LEPEROU Gilles	74 Bis, route de Dupouy 40160 PARENTIS-EN-BORN	06 03 11 00 56 • 05 24 27 15 32
Budo Club Aikido	SCAPIN Danielle	30, rue des Genêts	06 12 93 93 85
Club Yoga du Born	LOUBÈRE Hélène	4, rue des Lilas	06 89 17 03 33
Comité des Fêtes	LAPASSOUZE Fabrice	93, impasse du Chêne	06 84 53 61 55
Cyclo-Club	LOUBÈRE Vincent	4, rue des Lilas	06 89 17 03 33
D.F.C.I.	DARMUZEY Pascal	477, route de Commensacq 40410 LIPOSTHEY	06 08 58 78 36
Donneurs de sang	BERTHOME Jean-Marc	515, avenue Pierre-Georges-Latecoère 40600 BISCARROSSE	06 06 59 71 06
Expression Flamenca	MICHALEX Serge	18, avenue Larreillet	
F.N.A.C.A. – Tunisie Maroc	LARTIGAU Christian	22, rue des Écoles	05 58 82 39 74
F.N.A.T.H	LOURTIES Victor	10, rue Chambrelent	05 58 82 37 06
Ychoux Foot Ball Club	NIZRANE Adil	4, rue Latécoère	07 86 27 62 35
La Boule des Pins	CLAVÉ Alain	6, avenue des Chardonnerets	05 58 82 31 73
Les Loustics	CARDONNE Fanny	22, rue des Fontaines	06 18 19 72 74
Les As d'Ychoux	ALIBERT Stéphane	1, impasse des Fougères	06 03 85 49 07
Les copains d'accords	MARGUERAT Jean-Michel	Chez Mr Olivier FOUHETY 345, Chemin de Malet	05 56 66 88 86 • 06 10 67 17 30
Les pourpiers	LESPÈS Florence	3, impasse Nadège	06 81 08 22 77 • 05 58 82 35 38
Médaillés militaires	GIRARD Jean	19, avenue des Chardonnerets	05 58 82 37 81
Secours Catholique	SCOTTO Renée	32, rue Félix-Arnaudin	05 58 82 37 32
Société de Chasse	MARGARITI Patrick	91, chemin de Malet	05 58 82 33 08
Association Communale de Pêche ACPPY	ETCHEVERRIA Guy	213, route Simon-Dumartin	06 10 22 71 85
Sport Loisir Ychoussois	BALLAUD Nicolas	12, avenue Frédéric-Bastiat	06 50 33 63 59
Taï Chi Chuan	BERENGUIER Georges	Rue Francis Planté	05 58 82 32 36
Tennis-Club	DERVAUX Sylvie	17, avenue Frédéric-Bastiat	06 11 05 34 00
Union Nationale des Combattants	CHRAPKIEWICZ Olivier	443, route des Grands-Champs	05 58 82 32 51
Vétérans des essais nucléaires	SIBAUD Pierre	410, route des Grands-Champs	05 58 82 15 30
Ychoux American Club	VIGREUX Muriel	19, rue Félix Arnaudin	06 70 40 70 35
Ychoux Expression Corporelle	TARRADE Bernadette	1, rue des Écoles	05 58 82 38 40
Ychoux Handball Club	LAMUE Claude	21, rue des Écoles	05 58 82 37 09 • 06 81 72 46 04
Ychoux Olympique Rugby	MARGARITI Jacques	89, chemin de Malet	05 58 82 31 57



www.mairie-ychoux.com